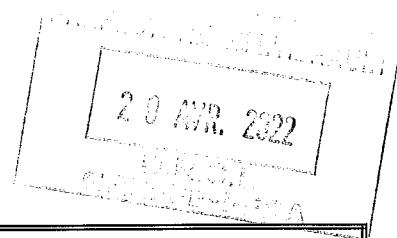


REPUBLIQUE FRANÇAISE



**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005106800019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

**M 14**

**Compte administratif  
voté par nature**

**BUDGET : CIAS (3)**

**ANNEE 2021**

(1) Indiquer la nature Juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### **I - Informations générales (5)**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### **II - Présentation générale du budget**

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### **III - Vote du budget**

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

### **IV - Annexes (6)**

#### **A - Eléments du bilan**

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

#### **B - Engagements hors bilan**

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	30

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

**D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	33

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 200051068	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CIAS	CA 2021
-------------------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I A
--	--------

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	728.97	
2	Produit des impositions directes/population	20.98	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	730.02	
4	Dépenses d'équipement brut/population	96.71	
5	Encours de dette/population	509.19	
6	DGF/population	37.46	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	95.30	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	2115.70	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10.10	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	7621.00	

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

### **POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE				A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 361 794,42	G 397 438,95	
	Section d'investissement	B 33 229,33	H 26 068,55	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 7 179,91 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 16 622,51 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 411 646,26	= G+H+I+J	430 687,41
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 361 794,42	= G+I+K 404 618,86	
	Section d'investissement	= B+D+F 49 851,84	= H+J+L 26 068,55	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 411 646,26	= G+H+I+J+K+L 430 687,41	

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (5)</b>	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					II
					A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	41 297,91	33 144,89	4 161,42	0,00	3 991,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	318 200,00	309 037,51	0,00	0,00	9 162,49
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 200,00	10 176,71	0,00	0,00	2 023,29
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>371 697,91</b>	<b>352 359,11</b>	<b>4 161,42</b>	<b>0,00</b>	<b>15 177,38</b>
66	Charges financières	5 200,00	2 997,89	70,00	0,00	2 132,11
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>376 897,91</b>	<b>355 357,00</b>	<b>4 231,42</b>	<b>0,00</b>	<b>17 309,49</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	24 082,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 287,00	2 206,00			81,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>26 369,00</b>	<b>2 206,00</b>			<b>24 163,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>403 266,91</b>	<b>357 563,00</b>	<b>4 231,42</b>	<b>0,00</b>	<b>41 472,49</b>
<b>Pour information</b>						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3)	0,00			

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 455,00	7 509,84	0,00	0,00	-54,84
70	Produits services, domaine et ventes div	15 900,00	16 992,40	0,00	0,00	-1 092,40
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	372 732,00	324 810,65	48 124,95	0,00	-203,60
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,11	0,00	0,00	-1,11
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>396 087,00</b>	<b>349 314,00</b>	<b>48 124,95</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 351,95</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>396 087,00</b>	<b>349 314,00</b>	<b>48 124,95</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 351,95</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>396 087,00</b>	<b>349 314,00</b>	<b>48 124,95</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 351,95</b>
<b>Pour information</b>						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3)	7 179,91			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES				II
				A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 597,04	9 237,71	0,00	359,33
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	9 597,04	9 237,71	0,00	359,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 012,00	23 991,62	0,00	20,38
18	Compte de liaison : affectat° BA (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	24 012,00	23 991,62	0,00	20,38
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	33 609,04	33 229,33	0,00	379,71
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>33 609,04</b>	<b>33 229,33</b>	<b>0,00</b>	<b>379,71</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>(2)</b>	<b>16 622,51</b>		

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	23 862,55	23 862,55	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	23 862,55	23 862,55	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	23 862,55	23 862,55	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	24 082,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 207,00	2 206,00		81,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	26 369,00	2 206,00		24 163,00
	<b>TOTAL</b>	<b>50 231,55</b>	<b>26 068,55</b>	<b>0,00</b>	<b>24 163,00</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) 0,00			

(1)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DF\ 043 = RF\ 043.$

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

## 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	37 306,31		37 306,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	309 037,51		309 037,51
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 176,71		10 176,71
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	3 067,89	0,00	3 067,89
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 206,00	2 206,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>359 588,42</b>	<b>2 206,00</b>	<b>361 794,42</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	23 991,62	0,00	23 991,62
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	9 237,71	0,00	9 237,71
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>33 229,33</b>	<b>0,00</b>	<b>33 229,33</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>16 622,51</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 509,84		7 509,84
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	16 992,40		16 992,40
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	372 935,60		372 935,60
75	Autres produits de gestion courante	1,11	0,00	1,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>397 438,95</b>	<b>0,00</b>	<b>397 438,95</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>7 179,91</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	23 862,55		23 862,55
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 206,00	2 206,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>23 862,55</b>	<b>2 206,00</b>	<b>26 068,55</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						III A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>41 297,91</b>	<b>33 144,89</b>	<b>4 161,42</b>	<b>0,00</b>	<b>3 991,60</b>
604	Achats d'études, prestations de services	2 513,00	2 387,00	0,00	0,00	126,00
60611	Eau et assainissement	400,00	127,31	272,69	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	3 800,00	2 578,66	120,73	0,00	1 100,61
60618	Autres fournitures non stockables	4 000,00	4 004,18	0,00	0,00	-4,18
60622	Carburants	217,91	253,72	0,00	0,00	-35,81
60623	Alimentation	5 600,00	5 405,44	0,00	0,00	194,56
60632	Fournitures de petit équipement	1 387,00	833,24	0,00	0,00	553,76
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 196,31	0,00	0,00	-196,31
6135	Locations mobilières	1 900,00	1 481,88	0,00	0,00	418,12
61551	Entretien matériel roulant	300,00	40,00	0,00	0,00	260,00
6156	Maintenance	4 700,00	4 656,40	318,00	0,00	-274,40
6168	Autres primes d'assurance	2 200,00	2 446,13	0,00	0,00	-246,13
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	110,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	900,00	890,75	0,00	0,00	9,25
6256	Missions	1 200,00	1 118,16	0,00	0,00	81,84
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	9 070,00	3 615,71	3 450,00	0,00	2 004,29
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>318 200,00</b>	<b>309 037,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 162,49</b>
6218	Autre personnel extérieur	19 000,00	18 711,41	0,00	0,00	288,59
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	160,84	0,00	0,00	-160,84
6336	Cotisations CNFPT et CDGFTP	0,00	3 072,42	0,00	0,00	-3 072,42
64111	Rémunération principale titulaires	235 000,00	116 947,19	0,00	0,00	118 052,81
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	5 621,44	0,00	0,00	-5 621,44
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	38 739,28	0,00	0,00	-38 739,28
64131	Rémunérations non tit.	54 000,00	42 067,75	0,00	0,00	11 932,25
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	31 717,21	0,00	0,00	-31 717,21
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	39 773,38	0,00	0,00	-39 773,38
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 635,14	0,00	0,00	-1 635,14
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 000,00	7 182,08	0,00	0,00	-182,08
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	467,82	0,00	0,00	-467,82
6474	Versement aux autres œuvres sociales	2 100,00	2 039,15	0,00	0,00	60,85
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 100,00	902,40	0,00	0,00	197,60
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>12 200,00</b>	<b>10 176,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 023,29</b>
6561	Secours d'urgence	5 200,00	4 600,00	0,00	0,00	600,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	7 000,00	5 576,00	0,00	0,00	1 424,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,71	0,00	0,00	-0,71
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'él</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>371 697,91</b>	<b>352 359,11</b>	<b>4 161,42</b>	<b>0,00</b>	<b>15 177,38</b>
<b>= (011+012+014+65+656)</b>						
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>5 200,00</b>	<b>2 997,89</b>	<b>70,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 132,11</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000,00	2 734,59	0,00	0,00	1 265,41
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	600,00	-189,22	0,00	0,00	789,22
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	600,00	452,52	70,00	0,00	77,48
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>376 897,91</b>	<b>355 357,00</b>	<b>4 231,42</b>	<b>0,00</b>	<b>17 309,49</b>
<b>= a+b+c+d+e</b>						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>24 082,00</b>	<b>0,00</b>			<b>24 082,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>2 287,00</b>	<b>2 206,00</b>			<b>81,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	2 287,00	2 206,00			81,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>26 369,00</b>	<b>2 206,00</b>			<b>24 163,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>26 369,00</b>	<b>2 206,00</b>			<b>24 163,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>403 266,91</b>	<b>357 563,00</b>	<b>4 231,42</b>	<b>0,00</b>	<b>41 472,49</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>						

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	<b>Pour information</b> <b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	0,00				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	1 200,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	828,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-189,22

(1) Déttailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						III A2
---	--	--	--	--	--	-----------

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 455,00	7 509,84	0,00	0,00	-54,84
6419	Remboursements rémunérations personnel	7 455,00	7 509,84	0,00	0,00	-54,84
70	Produits services, domaine et ventes div	15 900,00	16 992,40	0,00	0,00	-1 092,40
706	Prestations de services	11 200,00	12 382,00	0,00	0,00	-1 182,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 700,00	4 610,40	0,00	0,00	89,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	372 732,00	324 810,65	48 124,95	0,00	-203,60
7473	Participat° Départements	27 732,00	19 810,65	8 124,95	0,00	-203,60
7475	Group, coll et coll, statut particulier	345 000,00	305 000,00	40 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,11	0,00	0,00	-1,11
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1,11	0,00	0,00	-1,11
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		396 087,00	349 314,00	48 124,95	0,00	-1 351,95
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		396 087,00	349 314,00	48 124,95	0,00	-1 351,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		396 087,00	349 314,00	48 124,95	0,00	-1 351,95
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		7 179,91				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III B1
--	--	--	--	--	-----------

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	9 597,04	9 237,71	0,00	359,33
2135	Installations générales, agencements	7 497,04	7 324,69	0,00	172,35
2183	Matériel de bureau et informatique	2 100,00	1 913,02	0,00	186,98
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>9 597,04</b>	<b>9 237,71</b>	<b>0,00</b>	<b>359,33</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	24 012,00	23 991,62	0,00	20,38
1641	Emprunts en euros	24 012,00	23 991,62	0,00	20,38
18	<b>Compte de liaison : affectat° BA</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
020	<b>Dépenses imprévues</b>	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>24 012,00</b>	<b>23 991,62</b>	<b>0,00</b>	<b>20,38</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>33 609,04</b>	<b>33 229,33</b>	<b>0,00</b>	<b>379,71</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	0,00	0,00		0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	0,00	0,00		0,00
	<i>Charges transférées (6)</i>	0,00	0,00		0,00
041	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>33 609,04</b>	<b>33 229,33</b>	<b>0,00</b>	<b>379,71</b>
<b>Pour information</b> <b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>16 622,51</b>			

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>					<b>III</b>
					<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées(hors 165)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles(sauf 204)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	23 862,55	23 862,55	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	23 862,55	23 862,55	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° BA</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
024	<b>Produits des cessions d'immo.</b>	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		23 862,55	23 862,55	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		23 862,55	23 862,55	0,00	0,00
021	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	24 082,00			
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)</b>	2 287,00	2 206,00		81,00
28135	Installations générales, agencements ...	0,00	97,00		-97,00
28178	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	1 487,00	1 487,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	400,00	241,00		159,00
28188	Autres immo. corporelles	400,00	381,00		19,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		26 369,00	2 206,00		24 163,00
041	<b>Opérations patrimoniales (5)</b>	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		26 369,00	2 206,00		24 163,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		50 231,55	26 068,55	0,00	24 163,00
<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		0,00			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)					A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

## INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)					
Dépenses réelles	0	33 229	0	0	33 229
- Équipements municipaux (2)		9 238	0	0	9 238
- Équip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0
- Opérations financières	0				0
Dépenses d'ordre	0				0
Solde d'exécution reporté de N-1	0				16 623
<b>Total dépenses</b>	<b>0</b>	<b>49 852</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>49 852</b>
<b>Total recettes</b>	<b>0</b>	<b>25 997</b>	<b>72</b>	<b>0</b>	<b>26 069</b>
<b>Solde d'Investissement</b>	<b>0</b>	<b>-23 855</b>	<b>72</b>	<b>0</b>	<b>-23 783</b>
RESTES A REALISER au 31/12/N					
<b>Total RAR dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total RAR recettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>SOLDE RAR investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)					
<b>Total dépenses</b>	<b>0</b>	<b>339 130</b>	<b>6 672</b>	<b>15 993</b>	<b>361 794</b>
<b>Total recettes</b>	<b>0</b>	<b>312 437</b>	<b>4 800</b>	<b>87 382</b>	<b>404 619</b>
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>-26 693</b>	<b>-1 872</b>	<b>71 389</b>	<b>42 824</b>
RESTES A REALISER au 31/12/N					
<b>Total RAR dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total RAR recettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>SOLDE RAR fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

<b>IV – ANNEXES</b> <b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE</b>						<b>IV</b> <b>A1</b>
--	--	--	--	--	--	------------------------

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
----------	---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

**INVESTISSEMENT**

<b>DÉPENSES</b>						
<b>Total dépenses d'Investissement</b>		<b>0</b>	<b>49 852</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>49 852</b>
Dépenses réelles		0	33 229	0	0	33 229
010 Stocks		0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		0	23 992	0	0	23 992
1641 Emprunts en euros		0	23 992	0	0	23 992
18 Compte de liaison : affectat° BA		0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	9 238	0	0	9 238
2135 Installations générales, agencements		0	7 325	0	0	7 325
2183 Matériel de bureau et informatique		0	1 913	0	0	1 913
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0
040 Opérat° ordre transfert entre sections		0	0	0	0	0
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	16 623	0	0	16 623

**RECETTES**

<b>Total recettes d'Investissement</b>		<b>0</b>	<b>25 997</b>	<b>72</b>	<b>0</b>	<b>26 069</b>
Recettes réelles		0	23 863	0	0	23 863
010 Stocks		0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	23 863	0	0	23 863
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		0	23 863	0	0	23 863
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0	0
18 Compte de liaison : affectat° BA		0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	2 134	72	0	2 206
040 Opérat° ordre transfert entre sections		0	2 134	72	0	2 206
28135 Installations générales, agencements ...		0	97	0	0	97
28178 Autres Immo. corporelles (m. à dispo)		0	1 487	0	0	1 487
28183 Matériel de bureau et informatique		0	241	0	0	241
28188 Autres Immo. corporelles		0	309	72	0	381
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2021**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
----------	---------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------------	--------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES						
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>0</b>	<b>339 130</b>	<b>6 672</b>	<b>15 993</b>	<b>361 794</b>
Dépenses réelles		0	336 996	6 600	15 993	359 588
011 Charges à caractère général		0	28 394	0	8 913	37 306
604 Achats d'études, prestations de services		0	0	0	2 387	2 387
60611 Eau et assainissement		0	400	0	0	400
60612 Energie - Electricité		0	1 873	0	826	2 699
60618 Autres fournitures non stockables		0	4 004	0	0	4 004
60622 Carburants		0	0	0	254	254
60623 Alimentation		0	0	0	5 405	5 405
60632 Fournitures de petit équipement		0	833	0	0	833
6064 Fournitures administratives		0	1 196	0	0	1 196
6135 Location mobilières		0	1 482	0	0	1 482
61551 Entretien matériel roulant		0	0	0	40	40
6156 Maintenance		0	4 974	0	0	4 974
6168 Autres primes d'assurance		0	2 446	0	0	2 446
6225 Indemnités aux comptable et régisseurs		0	110	0	0	110
6228 Divers		0	1 800	0	0	1 800
6236 Catalogues et imprimés		0	891	0	0	891
6256 Missions		0	1 118	0	0	1 118
627 Services bancaires et assimilés		0	200	0	0	200
62878 Remb. frais à d'autres organismes		0	7 066	0	0	7 066
012 Charges de personnel, frais assimilés		0	301 957	0	7 080	309 038
6218 Autre personnel extérieur		0	18 711	0	0	18 711
6332 Cotisations versées au F.N.A.L.		0	157	0	4	161
6336 Cotisations CNFPT et CDGFP		0	3 009	0	63	3 072
64111 Rémunération principale titulaires		0	112 988	0	3 959	116 947
64112 NBI, SFT, Indemnité résidence		0	5 621	0	0	5 621
64118 Autres indemnités titulaires		0	37 569	0	1 171	38 739
64131 Rémunérations non tit.		0	42 068	0	0	42 068
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		0	31 106	0	611	31 717
6453 Cotisations aux caisses de retraites		0	38 520	0	1 253	39 773
6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.		0	1 635	0	0	1 635
6455 Cotisations pour assurance du personnel		0	7 179	0	3	7 182
6458 Cotis. aux autres organismes sociaux		0	452	0	16	468
6474 Versement aux autres œuvres sociales		0	2 039	0	0	2 039
6475 Médecine du travail, pharmacie		0	902	0	0	902
014 Atténuations de produits		0	0	0	0	0
65 Autres charges de gestion courante		0	3 577	6 600	0	10 177
6561 Secours d'urgence		0	0	4 600	0	4 600
6574 Subv. fonct. Assoc., personnes privées		0	3 576	2 000	0	5 576
658 Charges diverses de gestion courante		0	1	0	0	1
656 Frais de fonctionnement des groupes d'él		0	0	0	0	0
66 Charges financières		0	3 068	0	0	3 068
66111 Intérêts réglés à l'échéance		0	2 735	0	0	2 735
66112 Intérêts - Rattachement des ICNE		0	-189	0	0	-189
6615 Intérêts comptes courants et de dépôts		0	523	0	0	523
67 Charges exceptionnelles		0	0	0	0	0
68 Dot. aux amortissements et provisions		0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	2 134	72	0	2 206
042 Opérat° ordre transfert entre sections		0	2 134	72	0	2 206
6811 Dot. amort. Immos Incorporelles et corpo		0	2 134	72	0	2 206
043 Opérat° ordre intérieur de la section		0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0

**RECETTES**

Total recettes de fonctionnement	0	312 437	4 800	87 382	404 619
----------------------------------	---	---------	-------	--------	---------

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2021**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	5 Interventions sociales	6 Famille	TOTAL
	<i>Recettes réelles</i>	0	305 257	4 800	87 382	397 439
013	Atténuations de charges	0	7 510	0	0	7 510
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	7 510	0	0	7 510
70	Produits services, domaine et ventes div	0	4 610	0	12 382	16 992
706	Prestations de services	0	0	0	12 382	12 382
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	4 610	0	0	4 610
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	293 136	4 800	75 000	372 936
7473	Participat° Départements	0	23 136	4 800	0	27 936
7475	Group. coll et coll, statut particulier	0	270 000	0	75 000	345 000
75	Autres produits de gestion courante	0	1	0	0	1
758	Produits divers de gestion courante	0	1	0	0	1
76	Produits financiers	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	7 180	0	0	7 180

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
0	11/03/2021	80 000,00	50 000,00	522,52	0,00	50 000,00
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>80 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>522,52</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2021

IV – ANNEXES											IV			
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A2.2			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Pprofil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuelisé					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					345 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					345 000,00									
	caisse epargne	16/12/2011			345 000,00			0,000	0,000	Euribor 3 mois		Emprunt bâtiment clas	-	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de filio	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuellet	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>345 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juillet 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2021

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					23 991,62	2 731,59
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					23 991,62	2 731,59
N		0,00		0,00	57,00			1,830	23 991,62	2 731,59
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes épécaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1676 Dettes envers localataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					23 991,62	2 731,59

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICP1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2021**

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalssés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A2.3

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2021

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Initiation française ou zone euro ou écart entre ces Indices	(3) Ecart d'Indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'Indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'Indices hors zone euro	(6) Autres Indices
Structure						
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/for)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
<u>Associations</u>		
PASSERELLE INSERTION	2 000,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	5 000,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
<b>Personnes de droit public</b>		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 000,00</b>	

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2021

IV – ANNEXES			IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			C1.1		

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	2,00
agent administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		3,00	1,00	4,00	3,00	0,00	3,00
agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
assistant socio éducatif	A	2,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
animateur sportif	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		5,00	3,00	8,00	5,00	2,00	7,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS - CA - 2021

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
agent administratif animateur sportif	C C	ADM SP		0,00 0,00	3-2 3-3-1°	A contrat PEC CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médecin-social.

MT : Médecino-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Personnel.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Même du contrat (7) du 26 janvier 1984 modifiée :

3-a° : article 3, 1<sup>er</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-c : remplacement temporaire d'un agent autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-d : absence temporaire d'un emploi.

3-d-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-d-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-d-3 : emplois de secrétaires de maire des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-d-4 : emplois de secrétaires de maire des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 60 %.

3-d-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-d-6 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3d : article 7 : travailleur à temps partiel.

47 : article 47 : collaborateurs directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabines.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autre (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être tabellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>IV</b>
	D2

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/0022

Présenté par (1) le Président.

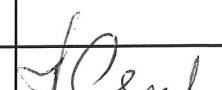
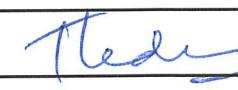
A Lodeve, le 11/04/0022

le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session conseil d'administration du CIAS.

A Lodeve, le 11/04/0022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIC Charles	
ALIBERT Damien	
AUDOUY Marie Christine	
BAISSET Martine	
BATACHE Carmen	
BOUSQUET Pierre Paul	
CABANES Nelly	
CANO Jesahel	
CAUNES Jean Paul	
DAUNIS Solange	
DELFORGE Clotilde	
ENNADIFI Fatiha	
FRONTIN Claudine	
GALEOTE Monique	
LAATEB Claude	
LACAZE Lionel	
LEDERMAN Thérèse	
MARTINEZ Maryline	
PANIS Michel	
REQUI Jean-Luc	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Certifié exécutoire par (1) le Pr?sident, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil d'administration.